



Témoignage client

# **Desdalex Avocats**

Témoignage de Bart Verbelen, Associé

## Un processus LCB-FT 100% digitalisé pour Desdalex Avocats

**« RegLab traduit la procédure en étapes concrètes. Cela la rend beaucoup plus accessible et applicable dans la pratique quotidienne. »**

Chez Desdalex Avocats, une approche fluide et accessible de la lutte contre le blanchiment de capitaux est essentielle, tant pour les avocats que pour les clients. Nous avons échangé avec Bart Verbelen, Associé au sein du cabinet, sur la manière dont RegLab a permis de digitaliser entièrement le processus LCB-FT et de faciliter sa mise en pratique quotidienne au cabinet.

Lorsque Desdalex Avocats a réévalué son dispositif LCB-FT, il est rapidement apparu que la méthode de travail reposait encore largement sur des supports papier. Le cabinet disposait de procédures détaillées, de questionnaires d'entrée en relation et de questions de suivi mais, en pratique, cela générait une charge administrative importante et était peu convivial. « En conséquence, le processus était perçu comme complexe » explique Bart Verbelen, Associé chez Desdalex Avocats. « Il était lourd à mettre en œuvre, ce qui a conduit rapidement à ce qu'il soit délaissé. »

### Des exigences accrues appellent une solution simple d'utilisation

Le cabinet souhaitait adopter une approche différente, d'autant que les contrôles deviennent de plus en plus stricts et que la réglementation européenne sera davantage harmonisée à partir de 2027. Bart précise cependant : « Notre philosophie est de rendre le processus LCB-FT aussi simple que possible pour nos clients, tout en en assurant nous-mêmes la maîtrise. » Le besoin d'une solution à la fois simple d'utilisation et pleinement conforme s'est donc progressivement imposé..

Dans le cadre de cette recherche, le cabinet a échangé avec plusieurs éditeurs. Le choix s'est finalement porté sur RegLab, notamment à la suite de retours positifs d'un cabinet avec qui ils entretiennent de bonnes relations. « Ils étaient très satisfaits de la simplicité d'utilisation. Cela a clairement conforté notre décision d'implémenter RegLab. »





## Une solution que les avocats utilisent réellement

Depuis que le cabinet utilise RegLab, l'impact est clairement perceptible. La mise en place s'est déroulée sans difficulté et les équipes se sont rapidement approprié l'outil. Là où le processus LCB-FT était auparavant perçu comme une contrainte, il fait désormais partie intégrante du traitement de chaque dossier.

**« L'application RegLab permet de fluidifier le processus et de s'assurer que chaque dossier fait l'objet des vérifications nécessaires. »**

« On constate que les équipes utilisent l'outil de plus en plus efficacement » explique Bart. « L'application RegLab permet de fluidifier le processus et de s'assurer que chaque dossier fait l'objet des vérifications nécessaires. Plusieurs collaborateurs l'utilisent pour envoyer leurs lettres de mission : l'outil réunit donc tous les éléments nécessaires pour rendre l'identification client aussi simple que possible. »

## Une meilleure compréhension de la réglementation grâce à RegLab

Un changement majeur réside dans la prise de conscience collective des obligations. Auparavant, certains dossiers étaient considérés, à tort, comme échappant à la réglementation LCB-FT. RegLab apporte davantage de clarté en posant des questions spécifiques. « Ces questions permettent aux avocats d'identifier beaucoup plus rapidement les situations dans lesquelles la réglementation s'applique » indique Bart.

Cela est loin d'être superflu, compte tenu de la complexité du cadre belge. Le barreau d'Anvers dispose d'un manuel de procédure de près de deux cents pages. « Personne ne le lit en entier » ajoute Bart en souriant. « RegLab traduit la procédure en étapes concrètes, ce qui la rend beaucoup plus accessible et opérationnelle. »

**« L'outil est simple d'utilisation et permet de choisir entre impliquer le client ou gérer soi-même une grande partie du processus. »**

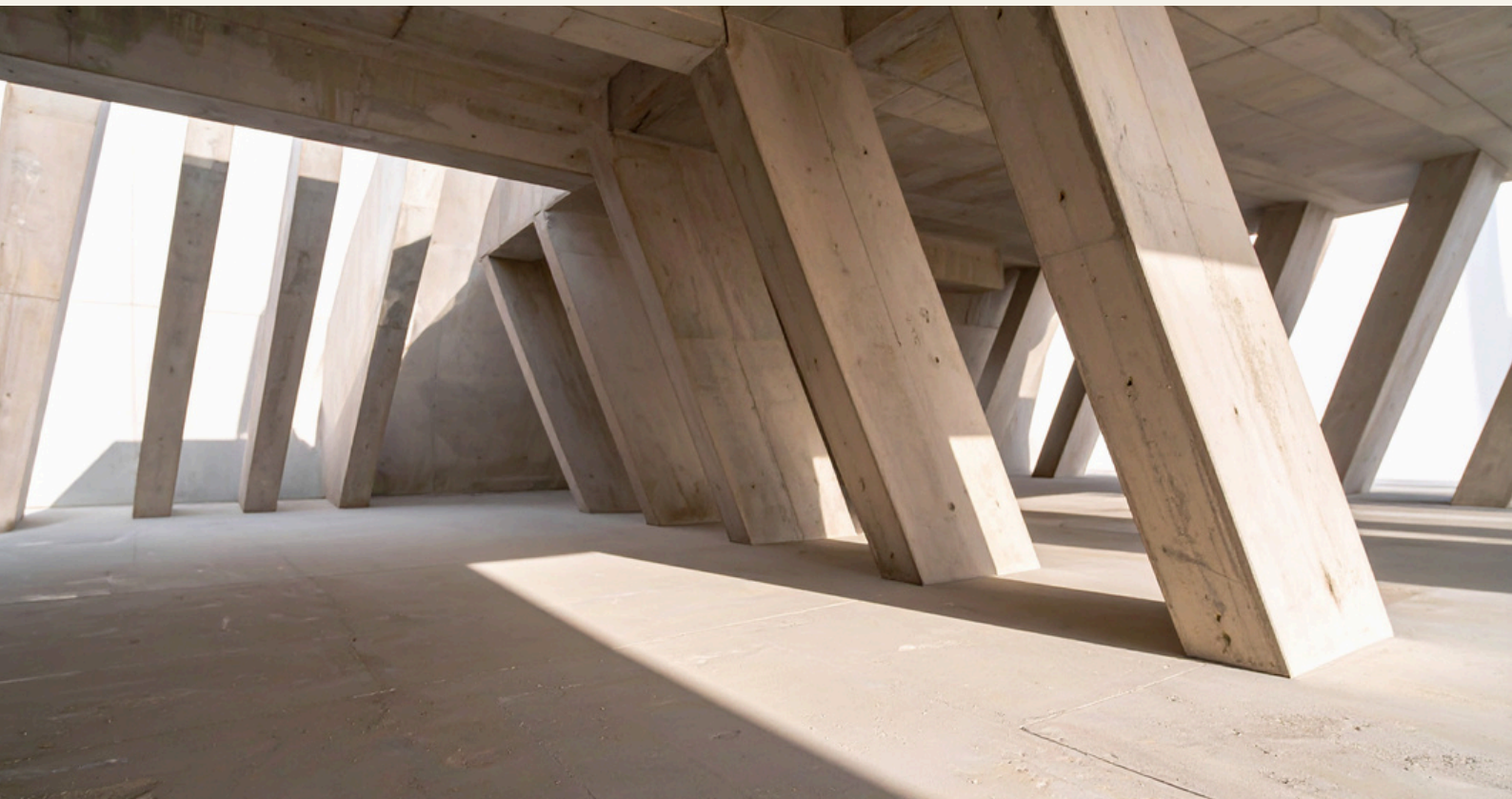
### **D'une contrainte administrative à un processus opérationnel**

Interrogé sur la recommandation de RegLab, Bart répond sans hésitation : « Absolument. L'outil est simple d'utilisation et permet de choisir entre impliquer le client ou gérer soi-même une grande partie du processus. Nous le recommandons sans réserve. »

Avec RegLab, le cabinet dispose d'un dispositif LCB-FT à la fois conforme et pleinement intégré à la pratique quotidienne des avocats. Ce qui constituait auparavant une contrainte administrative est désormais un processus clair et opérationnel, au service de leur activité.

### **À propos de Desdalex Avocats**

Desdalex Avocats est un cabinet d'avocats basé à Anvers, intervenant dans différents domaines du droit. Le cabinet accompagne une clientèle variée, composée à la fois de particuliers et d'entreprises, qui font appel à son expertise.



# À propos de RegLab

RegLab accompagne les professionnels assujettis — avocats, notaires, experts-comptables, conseils fiscaux, sociétés de domiciliation et fonds d'investissement — dans la conformité à leurs obligations réglementaires en matière de LCB-FT.

Notre [application intuitive](#) automatise l'ensemble du processus de vérification et de surveillance sur une seule et même plateforme. Elle garantit ainsi le respect complet de l'ensemble des obligations liées à la réglementation LCB-FT.

Par ailleurs, l'offre RegLab [compliance as a service](#) garantit une approche rigoureuse et une mise en œuvre maîtrisée. Avec notre accompagnement, vous bénéficiez d'une politique claire et constamment à jour, de spécialistes conformité expérimentés qui connaissent votre cabinet, ainsi que d'un regard supplémentaire pour examiner vos dossiers.



**Pieter Hallebeek -**

E: [pieter.hallebeek@reglab.com](mailto:pieter.hallebeek@reglab.com)



**Joost Tulkens -**

E: [joost.tulkens@reglab.com](mailto:joost.tulkens@reglab.com)



RegLab  
[reglab.com](http://reglab.com)

